

LA ROUTE ET LES MINES

Par : EL MOULOUDI ARSALANE

Chef du service de la commercialisation

Direction des mines et de la Géologie

I—Présentation du secteur minier

Pour permettre au secteur minier d'accomplir convenablement les tâches qui lui sont assignées, l'Etat a mis en place tout un éventail d'outils appropriés constitués de services administratifs et d'opérateurs miniers publics, semi-publics ou privés.

L'intérêt suscité par l'exploitation de nos richesses minières et la conviction des pouvoirs publics de l'importance qu'elles sont appelées à jouer dans la construction de l'avenir du pays ont permis la mise en place, d'un cadre juridique permettant de réglementer l'activité minière et l'adoption d'un régime fiscal approprié.

Ce faisant, le Maroc occupe actuellement à l'échelle mondiale une place honorable grâce à ses nombreuses ressources et au dynamisme de son industrie extractive qui produit une large gamme de substances minières.

II• Importance de la route dans le développement du secteur minier

On distingue dans le processus de développement d'un projet minier cinq phases. Les quatre premières concernent les investigations de découverte et d'évaluation et la cinquième est relative à l'ouverture et l'équipement de la mine. Les moyens d'accès constituent une logistique importante pour l'accomplissement des tâches liées à l'ensemble de ces phases.

Si la structure géologique diversifiée du sous-sol marocain est particulièrement favorable à la concentration d'une grande variété de substances minérales, le développement des activités de recherche générale ou/et appliquée, d'exploitation et de valorisation de ces ressources n'a pu être réalisé que grâce à l'existence d'un réseau de communication (routes, voies-ferrées, chemins, pistes d'accès). De plus la quasi-totalité de la production minière étant destinée à l'exportation, le transport constitue la clef de voûte du développement de ce secteur.

En dehors des exploitations des phosphates et des minerais de fer, la plupart des autres mines ne sont pas directement reliées aux principaux axes de communication desservant les ports d'exportation.

De ce fait, les zones minières actuellement en exploitation quoique présentant des variations sensibles en voies de communication, sont dotées d'une infrastructure de base relativement importante et assez articulée. Néanmoins celle-ci demeure encore insuffisante notamment en ce qui concerne les réseaux secondaires, tertiaires et pistes minières.

III• Contribution du secteur minier au développement de l'infrastructure routière

De par sa nature, l'activité minière fait appel à de nombreux secteurs tels l'industrie, l'énergie, les transports etc...

Concernant les infrastructures de base affectées au transport, l'exploitation des gisements est étroitement liée à la construction de pistes d'accès et la disponibilité des moyens d'évacuation des produits.

A cet égard, la plupart des sociétés minières telles : S M B A, SODECAT, SOMIL, CEPYK, CEMO, SOMIFER, SOCOMIS, SMEBA, SOTRAREM concourent à la réalisation de divers travaux de raccordement de la mine au réseau routier. Ces travaux de génie civil à l'extérieur du carreau de la mine, portent sur la création de nouvelles pistes, l'aménagement ou le revêtement des pistes déjà existantes.

IV• Développement et perspectives

Le transport terrestre constitue le principal mode d'acheminement des produits miniers. Le tonnage moyen transporté a enregistré ces dernières années un accroissement moyen de 4,39 %.

Notre pays a, depuis l'indépendance, pû développer son potentiel minier, diversifier la mise en valeur des substances minérales, réaliser des unités industrielles d'envergure mondiale, acquérir et assimiler les technologies en matière d'exploitation, d'enrichissement et de transformation des minerais, réaliser des infrastructures de base nécessaires à la promotion et au développement du secteur minier national.

Le but final demeure l'industrialisation du pays sur la base de la mise en valeur rationnelle et économique des richesses de son sous-sol.

V• Conclusion

Les perspectives de développement des activités minières visent la mobilisation des potentialités nationales. Cependant, la réalisation des objectifs tracés par la politique minière dépendra

étroitement d'autres secteurs dont le concours est déterminant. Le secteur minier a fort besoin d'infrastructures de base. Les programmes d'équipement routier doivent tenir compte des options fondamentales dégagées par la politique minière. L'établissement d'un schéma directeur routier régional peut constituer une approche valable pour desservir au niveau régional à la fois les populations et les secteurs intéressés.

Nonobstant les orientations qu'il convient d'assigner aux programmes régionaux d'établissement du réseau, des besoins immédiats en pistes sont exprimés par les principaux opérateurs miniers.